GESTION DE LA VILLE DE DALOA : RÉFLEXIONS SUR LES ACQUIS ET LES PROBLÈMES DE DÉVELOPPEMENT URBAIN (1964-2010)

Blé Angelin LAGO
Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire
ange18ble@gmail.com
&
Kiyali KONE
Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire
ki.k@hotmail.fr

Résumé : La présente étude vise à contribuer à une meilleure connaissance des actions de développement réalisées à Daloa entre 1964, année de la mise en place de la délégation spéciale et 2010, en mettant en évidence les mécanismes et les caractères de ces actions. La méthode de travail privilégiée est basée sur la recherche documentaire, l'observation de terrain et les entretiens oraux. Le traitement de deux cartes et une photo nous a permis également d'apprécier le niveau de progression de la ville avec les problèmes d'urbanisme qui en découlent. Enfin, les données recueillies montrent que la ville de Daloa est restée presqu'autonome dans le financement de ses projets communaux, les subventions de l'État étant largement en dessous des besoins. Certes, l'État réalise de grandes infrastructures socio-économiques notamment à l'approche de la fête tournante de l'indépendance qu'abrite Daloa en 1967, mais la crise économique de 1980 occasionne son retrait et amène la municipalité à prendre ses responsabilités à travers la politique de décentralisation dénommée communalisation. Cependant, malgré la bonne stratégie de mobilisation de ressources et le niveau de développement auquel elle aurait pu prétendre, la ville de Daloa connait de nombreuses difficultés d'urbanisme qui bloquent son évolution planifiée.

Mots-clés : Gouvernance urbaine, infrastructure, urbanisme, Daloa

MANAGEMENT OF THE CITYOF DALOA: REFLECTION ON ACQUIS AND PROBLEMS OF URBAN DEVELOPMENT (1964-2010)

Abstract: This study contributes to a better understanding of the development actions in Daloa between 1964 and 2010, highlighting the mechanisms and characters of these actions. The working method used is based on documentary research, field observation and oral interviews. The processing of two cards and a photo allowed us to appreciate the level of the city with the problems of urbanism that arises. All the information received show that the city of Daloa is autonomous in the financing of its projects because states subsidies are below the needs. While the realizes great socio-economic infrastructures as the approach of the turning point for independence that Daloa has been in 1967, but the economic crisis has been with is withdrawal and leads the municipality to take responsibility through the decentralization policy called communization. However, despite the good financial strategy for financial resources and the level of development to which this city could have pretended, it knows many difficulties planning that block its planned evolution.

Keywords: Urban governance, infrastructure, urban planning, Daloa

Introduction

Daloa, ville cosmopolite située dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire est créée par l'administration coloniale (Lago, 2020). C'est en effet un espace aménagé et organisé loin des villages autochtones (Kipré, 1985) qui sont par la suite absorbés par la progression de l'espace urbain. Daloa doit sa renommée historique au commerce de cola qui ouvre la localité sur le monde sahélien et sur la côte atlantique depuis le début du XIXe siècle. En créant et diversifiant les pistes forestières, cette activité et les autres potentialités économiques favorisent l'implantation de plusieurs populations allogènes et étrangères (Lago, 2020), induisant l'extension de l'espace. Ainsi, de 398 hectares en 1964, année de gouvernance par une délégation spéciale (Diabaté, 2018), la ville couvre 1340 hectares en 1980. En 2010, elle est bâtie sur 3330 hectares (Yao, 2021). Cette dynamique fait de Daloa l'une des plus importantes villes de la Côte d'Ivoire (Rgph 1998, Rgph 2021) C'est donc sans surprise qu'aux premières années de la souveraineté nationale, elle abrite les festivités marquant le septième anniversaire de l'indépendance du pays en 1967. Dans le cadre de ces festivités, plusieurs ouvrages ont été réalisés par l'État et par les autorités municipales en vue de satisfaire les besoins toujours croissants de la population, les effets de l'explosion démographique devenant visibles. Toutefois, faute d'encadrement de l'urbanisation et par faiblesse de pouvoir de coercition des autorités communales, la croissance incontrôlée de la population induit l'occupation anarchique de l'espace urbain, d'où son étalement désordonné. Et la gestion efficace de la ville dès la première décennie de l'indépendance se trouve désormais confrontée à de nombreux défis, surtout depuis l'avènement de la crise économique de 1980. Certes, des études scientifiques antérieures s'intéressent à la dynamique urbaine de Daloa notamment les actions de développement de la ville dans la première décennie de l'indépendance (Diabaté, 2018 ; Méité, 2014), les caractères de l'évolution spatiale actuelle (Yao, 2021) et le dynamisme des activités économiques informelles (N'zakilizou, 2016) ainsi que leurs impacts sur l'environnement et la santé. Mais la gestion communale et ses défis ; les entraves majeures à l'occupation planifiée de l'espace urbain n'ont encore fait l'objet d'une étude spécifique. D'où l'intérêt de cet article. Quel bilan pouvons-nous faire de l'urbanisation de Daloa ? L'objectif de cette étude est de ressortir la dynamique socio-économique du développement de Daloa à travers le bilan de l'urbanisation.

1. Méthodologie

1.1 Le cadre de l'étude

Daloa, ville référentielle de notre étude est située à 6°53 de latitude Nord et à 6°27 de longitude Ouest (Yao, 2021). Cette ville est localisée à environ 410 km d'Abidjan, la capitale économique du pays, au carrefour de deux axes routiers internationaux. Chef lieu du département du même nom, elle est limitée au nord par les départements de Vavoua et de Zuénoula, au sud par le département d'Issia, à l'Est par le département de Bouaflé et à l'ouest par celui de Zoukougbeu (Gouamene, 2021) (carte 1)

Carte 1 : Localisation du cadre de l'étude

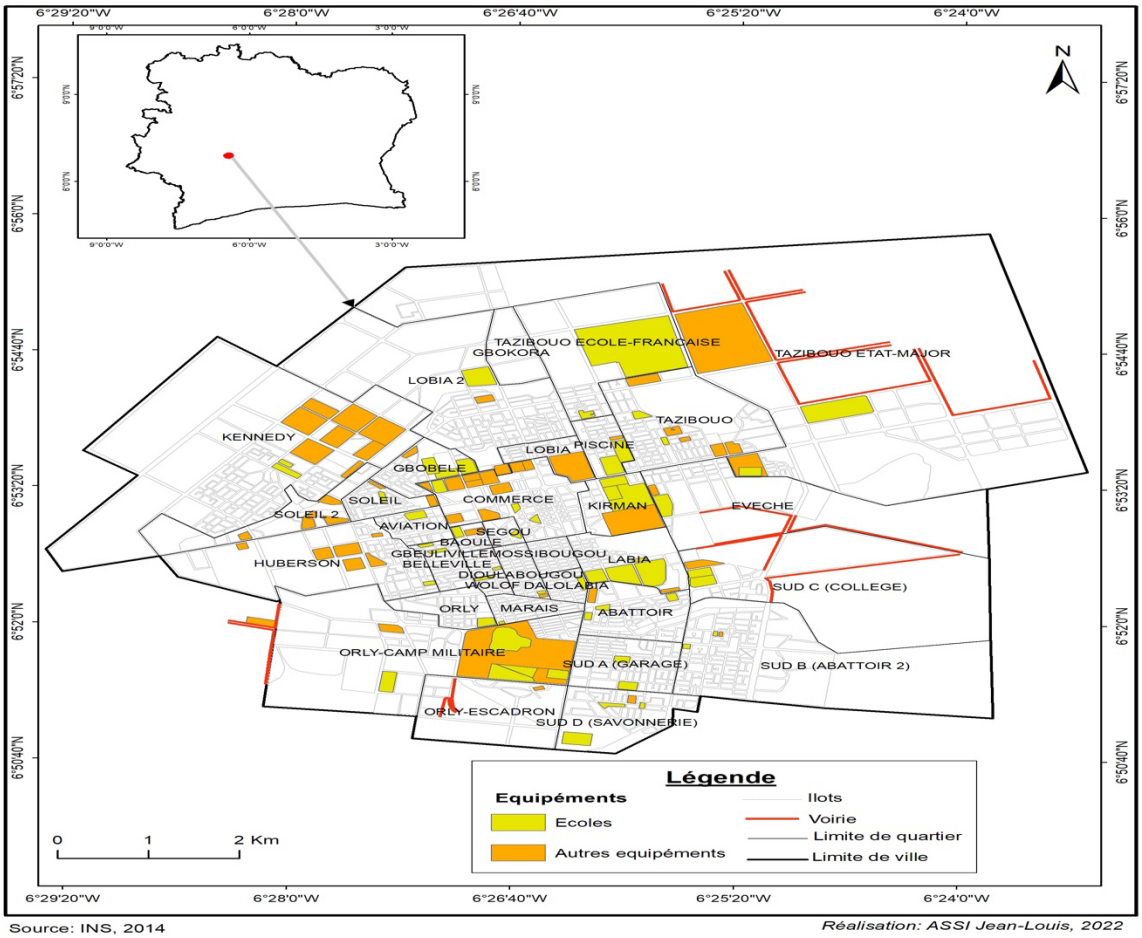

Source: INS, 2014 *Réalisation: ASSI Jean-Louis, 2022*

1.2 La collecte des données

Les techniques utilisées pour la collecte des données reposent sur la recherche documentaire, l'observation directe et l'entretien. La recherche documentaire nous a permis d'exploiter plusieurs documents dont notamment des rapports ministériels, des sources d'archives, des thèses, des mémoires, des articles scientifiques, des ouvrages généraux et des documents statistiques dans divers centres de documentation. Aux archives du Bureau national d'études techniques de développement (Bnetd), nous nous sommes intéressé aux documents portant les codes A, B, C, D, E qui sont des études techniques sur la ville de Daloa, notamment l'aménagement de l'espace urbain et l'ouverture de nouveaux fronts de lotissement. Les années de réalisation des plans d'urbanisme directeur (PUD) et leur analyse y sont précisées. Enfin nous avons consulté les archives des directions régionales de l'administration publique et parapublique qui nous ont présenté certaines statistiques de l'évolution socio-économique de la ville. Les thèses, mémoires et articles portent tous sur des questions spécifiques de l'évolution de la ville de Daloa : étalement de l'espace urbain, environnement et santé, activités économiques etc. Tous ces documents consultés ont donné des informations sur les projets communaux réalisés et non réalisés, sur les ressources financières de la municipalité et sur les problèmes majeurs d'urbanisme à Daloa. L'observation directe a permis de

noter les différents types de réalisations socio-économiques dans la ville, la qualité des ouvrages réalisés et d'en identifier les sources de financement. Au cours de cette phase de collecte des données, des prises de vue ont été effectuées à l'aide d'un appareil photographique. Les entretiens ont été réalisés auprès de la direction régionale de la Société de distribution d'eau en Côte d'Ivoire (SODECI), des services techniques de la mairie et des cabinets d'experts géomètres. Ces entretiens ont permis d'avoir des données concernant le mécanisme de réalisation des ouvrages socio-économiques, les stratégies de mobilisation des ressources par les autorités municipales et les causes du désordre observé dans le processus de développement urbain de Daloa.

2. Résultats et discussion

Commune de moyen exercice depuis 1955 (Diabaté, 2018), Daloa connaît très tôt une explosion démographique surtout dans le courant des années1960. Le dynamisme des activités agricoles, commerciales et informelles et la position charnière de la ville entre la zone préforestière du nord et la zone forestière moyenne du sud, faisant d'elle un carrefour, justifient ces flux migratoires (Lago, 2020). Au début de cette décennie, l'État central met l'accent sur le développement de deux grands pôles économiques : Abidjan et Bouaké, intégrant Daloa dans le plan global de développement des principales villes secondaires (Akoun, 1998). Cette politique s'avère plus tard improductive, vu les disparités économiques, sociales et régionales qu'elle occasionne. Pour pallier ces disparités, l'État organise les fêtes tournantes de l'indépendance, une stratégie qui vise à relever le niveau de croissance socio-économique des capitales régionales et à permettre le développement harmonieux du pays. Les préparatifs de la fête nationale du 7 août 1967 ont été l'occasion tant pour l'État central que pour les autorités municipales de mettre en œuvre de gros investissements dans la ville comme l'affirme Tapé Doubahi, ex-conseiller municipal (1980-2001) : « À cette occasion, la ville était engagée dans un gros chantier. L'État s'occupait des gros ouvrages comme le bitume, tandis que la mairie tâchait d'embellir les espaces publics ». Cela témoigne donc de l'action concertée du gouvernement et du conseil municipal dans l'élan de développement urbain. Diabaté (2018 :118) renchérit que l'État a offert 13 kilomètres de bitume et la mairie a pris à sa charge en plus de l'embellissement des rues, le lotissement des villages périphériques : Zaguiguia, Balouzon et Sapia. Cependant, malgré ces actions d'envergure, le processus de progression harmonieuse de l'espace urbain est bloqué à cause de plusieurs endroits marécageux au cœur de la ville et bien d'autres problèmes environnementaux. Et leurs contournements, au vu de la pression démographique, crée le désordre dans l'évolution pourtant planifiée de la ville (Yao, 2021 :242). Les résultats de cette étude se structurent en trois points. Ils sont présentés à travers le rôle du gouvernement dans le processus de développement urbain de Daloa, les actions de la municipalité elle-même à travers sa politique de mobilisation de ressources et le processus d'urbanisation bloqué par le développement des quartiers spontanés ainsi que la destruction du système urbain, du fait de l'explosion démographique (Lago, 2020 : 221) et de l'extension désordonné de la ville, relativement à l'application de l'ordonnance n°2013-481 du 2 juillet 2013 (Yao, 2021 :235)

2.1 Les investissements de l'État central dans la commune avant la crise de 1980

Le projet « Daloa, ville nouvelle » a été porté et réalisé par l'administrateur Sévérin Peraldi, principal bâtisseur de la ville coloniale moderne à partir de 1940(Diabaté, 2018). C'est certes, un plan orthogonal et surtout un lotissement viable (Kipré, 1985), mais l'habitat était en grande partie, évolutif, constitué de taudis et de maisons en banco cimentées avec des toitures en pailles, qui ont été détruites à la faveur de la fête tournante de l'indépendance en 1967 (Méité, 2014). C'est à la veille des festivités que l'engagement de l'État central se fait réellement remarquer. À cette occasion, il octroie « un fond de réhabilitation des acquis », s'élevant à 35 millions de francs (DCGTx, 1970) et destiné à la destruction des paillotes et des taudis restants pour les remplacer par des maisons en dur (Diabaté, 2018 : 117). Les grandes artères et les troncs des gros arbres sont embellis de chaux suite à cette allocation. En termes de gros œuvres, l'État accorde à la ville 13 kilomètres de rues bitumées, 13 kilomètres de boulevards périphériques et 15 kilomètres de caniveaux en plus du nouveau château d'eau d'une capacité 2500 mètres cubes et du centre artisanal (Méité, 2014 :102). L'État initie également une vaste opération de construction de quartiers résidentiels, notamment le quartier Piscine au nord-est de la ville devant permettre de loger les officiels des festivités. En plus, un programme de construction d'habitats économiques de moyen standing est lancé et réalisé en 1967 par la caisse nationale de prévoyance sociale, CNPS. La phase pilote concerne 40 logements au sud du quartier Piscine. C'est l'actuel quartier « 40 logements ». Ce sont des villas de 4 pièces avec deux sales d'eaux, une cuisine et un sanitaire. Cependant, les investissements dans la ville ne sont pas du seul ressort de l'État. La responsabilité est partagée et les autorités municipales en ont une.

2.2 Les actions de la municipalité en matière d'investissements communaux entre 1964 et 1975

La gestion de la ville de Daloa au cours de la période 1964-1970 est faite dans le cadre de la délégation spéciale[1], le conseil municipal en exercice depuis 1956 ayant été révoqué (Diabaté, 2018 : 111). Selon Diabaté (2018), la gestion peu honnête des ressources communales et surtout la longue « guerre » des clans entre communautés Bété (autochtones) et Malinké à propos de la gouvernance locale sont la cause de cette débâcle. Installée en 1964, la délégation spéciale dispose de ressources propres qui s'étendent en recettes ordinaires et recettes extraordinaires. Somme toute, une cagnotte de 131.805.215 FCFA est engrangée par l'autorité communale en termes de ressources propres au cours de l'exercice 1964- 1975 (Lago, 2020 :241). Dans le cadre des investissements, près de 75 millions de francs de dépenses ordinaires sont engagés : l'amélioration de la voirie, le reprofilage des voies non bitumées, l'extension du grand marché, l'ouverture de nouveaux quartiers (Aviation, Kennedy, Millionnaire etc.) entre 1965 et 1973. Dans le même temps, la priorité était de densifier les lotissements dans les espaces vides de l'emprise urbaine auxquels ils étaient déjà appliqués. Ainsi, les populations ne pouvant pas accéder aux terrains planifiés se

[1] Organe spécial mis en place par l'État pour gérer les affaires courantes en cas de révocation du conseil municipal. Pour des problèmes de mauvaise gestion, le conseil municipal de Daloa, élu depuis 1956 est révoqué le 16 avril 1964.

retrouvent dans les zones basses, les flancs des collines ou sur les plateaux. En 1974, se produit l'occupation spontanée du flanc de la colline ouest qui donne le quartier Huberson. C'est la relance de l'urbanisation qui redémarre en 1973 avec l'extension du quartier Orly 1 à l'ouest du quartier Marais. En 1975, le quartier Abattoir est loti et aussitôt occupé en même temps que se poursuit la réhabilitation et l'occupation du quartier résidentiel nord, Lobia-Piscine. Au total, jusqu'en 1980, 2100 lots sont octroyés par les autorités municipales pour un montant global de 24.025.015 FCFA (Méité, 2014 :102). Apres la fête de 1967, Daloa prend fière allure avec la présence de plusieurs équipements de commodité et des infrastructures socio-économiques. Même si Diabaté (2018 : 118) atteste que l'embellissement de Daloa est antérieur à 1967, Méité (2014) a raison de parler de la « métamorphose de la ville de Daloa après la fête tournante d'indépendance » (Méité, 2014 : 107). L'État et la délégation spéciale ont travaillé conjointement à rayonner la ville de Daloa en lui conservant des acquis à l'orée de 1980. La communalisation en 1980, intervenant dans un contexte de crise économique inhibe le dynamisme de l'État et l'oblige à reconsidérer sa politique vis-à-vis des collectivités locales. Cette situation met Daloa face à ses responsabilités dans le cadre de la gestion de la commune.

3. Politique économique et gestion de la commune de Daloa de 1980 à 2000.

Après 20 années de politique d'aménagement territorial fortement marquée par l'interventionnisme de l'État, l'année 1980 voit l'avènement d'une politique dite de décentralisation. Cette politique apparaît comme une solution à la crise économique et structurelle que vit le pays depuis au moins 1979. Un changement dans le système d'aménagement urbain est désormais observé avec un transfert de compétences à de nouveaux acteurs et à de nouvelles structures : les conseils municipaux et les communes.

3.1 La politique économique de la municipalité à partir de la communalisation

La politique de financement de la commune repose sur les ressources externes et les fonds propres. Les ressources externes sont les aides que l'État octroie à toutes les communes par an (Loi n°81-1129, 20/12/1981). La commune de Daloa bénéficie de cette subvention sous forme de dotation globale de fonctionnement (DGF), en plus des financements multilatéraux accordés par les partenaires au développement. Mais particulièrement, quelle est la situation financière de la commune de Daloa entre 1980 et 2000 ? Conformément à la présentation exigée par l'État des budgets des communes de Côte d'Ivoire, les rubriques de ce budget sont constituées de recettes fiscales, non fiscales et de l'aide de l'État. Pour l'année 1982 par exemple, la recette totale communale est de 403.138.295 FCFA dont 108.593.95 FCFA de recettes fiscales, soit 26,93% du montant global du budget municipal. On voit donc la grande place des recettes fiscales dans les ressources communales. Ces ressources ont connu une grande baisse plus tard. Elles passent de 200.401.412 FCFA en 1990 à 113.593.195 FCFA en 1991(Lago, 2020 :242). Cette baisse s'explique par la situation de crise économique que vit le pays. La répercussion sur l'économie locale est visible : plusieurs unités industrielles ferment, ce qui occasionne la chute du montant des recettes fiscales. La commune bénéficie aussi des recettes diverses liées aux revenus du patrimoine et du portefeuille qui sont les baux à loyers, les occupations sur permission administrative

et des concessions sur accord conventionnel (Degni, 1998 :30). Certes, ils représentent une part infime en constituant 1% du budget communal, mais leur apport est déterminant. Ils permettent de réaliser certains projets de deux coopératives et d'associations de jeunes. De 8.427.000 FCFA en 1988, ils baissent à 4.766.050 FCFA en 1991. Ce sont surtout les taxes provenant des marchés qui constituent l'essentiel des recettes municipales. Daloa est une ville commerçante possédant au moins quatre grands marchés et une multitude de petites boutiques et autres activités informelles aux abords des rues. Ce grand réservoir de prestations et de services concentre l'essentiel des taxes municipales. En 1988, ces recettes sont évaluées à 321.844.315 FCFA, soit environ 45, 64% des recettes totales et représentent 49% en moyenne du budget communal. Mais en 1990 et en 1992, elles tombent respectivement à 195.362.700 FCFA et 158.912.300 FCFA. Cette chute est due essentiellement à l'incendie du grand marché par deux fois en Avril 1990 et juin 1991, ce qui rend inopérants les magasins. Au cours de cette période, la dotation de l'État devient de plus en plus faible comme en témoigne le tableau 1.

Tableau 1 : Évolution de l'aide de l'État de 1988 à 1992

années	1988	1989	1990	1991	1992
Montant de l'aide	37.915.316 F	37.915.316 F	25.436.487 F	21.985.340 F	20.985.340 F
Pourcentage	5,38%	5,61%	4,42%	5,21%	4,88%

Source : Service financer de la mairie de Daloa, archives 1992. (Réalisation, Lago Angelin).

L'observation du tableau suscite un bref commentaire : on remarque la baisse de plus en plus importante de l'aide de l'État à la commune. Manquant de ressources à cause de la crise économique, il ne peut valablement honorer ses devoirs d'accompagnement des collectivités décentralisées. Malgré cela, en 1990, la commune totalise 705.000.000 FCFA de recettes et 643.000.000 FCFA en 1991. Avec ces sommes, comparées aux dotations de l'État contenues dans le tableau 1, on se rend compte que Daloa demeure une commune autonome, capable de se prendre en charge et réaliser ses projets d'investissements par ses fonds propres.

3.2 Investissements communaux et politique de survie entre 1980 et 2000

De 1980 à 2000, le montant cumulé des investissements s'élève à 9.630.000.000 FCFA, soit une moyenne de 114.175.463 FCFA par an (service financier communal, archives 2001) et le montant moyen d'investissement par habitant sur cette période s'établit à environ 800 FCFA. La commune a donc presque toujours exécuté intégralement ses budgets d'investissement, la moyenne du taux d'investissement tournant autour de 85% au cours de la période 1995- 2000. Les grandes rubriques de dépenses municipales sont les gros œuvres et les dépenses des services socioculturels et de promotion humaine. Concernant les gros investissements, 7,5 km de voies sont renforcés et 9,22 km de voies bitumées à l'intérieur de la ville de 1995 à 2000. Il s'agit de la voie Man-Bouaflé avec un coût de 770.409.063 FCFA (Yapi-Diahou, 1992 :114). Il y a également la voie qui relie la traversée de la ville de l'axe Abidjan-Man à la voie des grumiers. Le coût total des travaux est de 267.113.364 FCFA (DCGTx, 1993). Au niveau du drainage et de l'assainissement, c'est l'aménagement des deux bas-fonds

du quartier commerce et du quartier Marais. La vocation des collectivités étant d'assurer à l'ensemble de la population de meilleures conditions de vie (Loi n°80-1180, 17/10/1980), les autorités mettent un fond à la disposition des jeunes et des femmes pour la constitution de coopératives. Des bourses d'études et de formations sont octroyées et des subventions faites aux différentes associations. Le montant global de ces allocations est de 26.291.000 FCFA. Au total, avec les ressources propres de la commune, les autorités municipales de Daloa parviennent à recréer de nouveaux équilibres budgétaires dans un contexte de crise économique. Cela permet à la commune de tenir le coup et de réaliser la plupart de ses projets d'investissements. Malgré ces efforts, le bilan global du processus d'urbanisation de la ville reste peu reluisant.

3.3 Bilan de l'urbanisation de Daloa jusqu'en 2010

Malgré l'existence d'outils de planification urbaine, certains aménagements ne respectent pas les principes requis en la matière. En fait, le sol étant le substrat principal de tout projet de construction, on remarque que beaucoup de difficultés existent dans la mise en œuvre et le respect des plans d'urbanisme censés donner une orientation programmée du développement. Ces difficultés sont multiformes.

-Une urbanisation non encore maitrisée

La maitrise de l'urbanisation galopante de Daloa demeure un problème pour les autorités communales. Les effets de cette mauvaise urbanisation sont visibles dans la ville sur la vie politique, culturelle, sociale de ses habitants, dans un contexte caractérisé par une forte poussée démographique (Yao, 2013 :110). Premièrement, l'urbanisation de la ville de Daloa est insuffisamment adaptée aux réalités sociologiques et anthropologiques locales. En effet, cette ville n'offre pas, dans sa configuration spatiale actuelle, la possibilité à toutes les activités humaines de se tenir. Il n'existe pas à Daloa des espaces appropriés pour abriter certaines activités à caractère politique, social et culturel que sont les meetings politiques lors des campagnes électorales, les cérémonies de mariage traditionnel, les veillées funèbres etc. Faute d'espaces adéquats, ces manifestations se tiennent dans les quartiers, sous des bâches installées dans les rues etc. Deuxièmement, on note un déficit de l'encadrement du développement urbain. La mairie ne sollicite pas d'experts pour réaliser des études (Lago, 2020 :251). L'absence des urbanistes et des architectes dans les instances de gestion de la ville en est la parfaite illustration (Notre enquête, 2022). Sur le phénomène urbain de Daloa, il y a un manque de connaissances scientifiques du fait de l'insuffisance d'activité de recherche urbaine. Cette situation n'a pas permis de produire jusqu'à présent suffisamment de connaissances sur la ville, à l'exception de quelques mémoires et thèses d'étudiants. Sans recherche scientifique urbaine, que devient cette ville ? Evidemment, elle croît avec ses problèmes puisque sa croissance spatiale ne signifie pas son développement.

-Les problèmes généraux d'urbanisme à Daloa

L'une des conséquences néfastes de l'urbanisation rapide dès la fin du XXe siècle, est la prolifération des bidonvilles. Pourtant, des efforts avaient été fournis par les autorités municipales pour débarrasser la ville des taudis et des paillottes à l'approche de la fête tournante de l'indépendance en 1967 comme le mentionne l' étude de Diabaté (2018) . Même déjà en 1975 quelques années après la fête tournante de l'indépendance, une grande partie de Daloa est couverte de quartiers précaires, sales et très misérables (Gouamene, 2021 : 127). Ce sont Kennedy 2 Extension, Gobelet, Cafop extension, Manioc, Zamacom, Liberia, Orly 2 extension etc. (Figures 2 et 3)

Carte 2 : Plan de la ville de Daloa en 1970

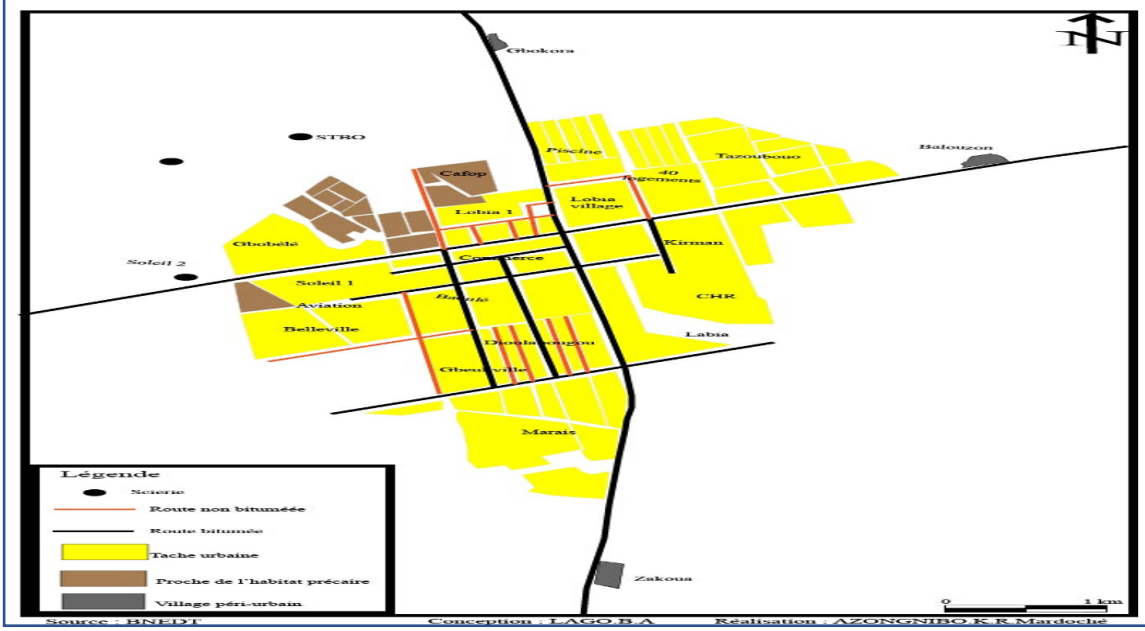

Figure 3 : Plan de la ville de Daloa en 1975

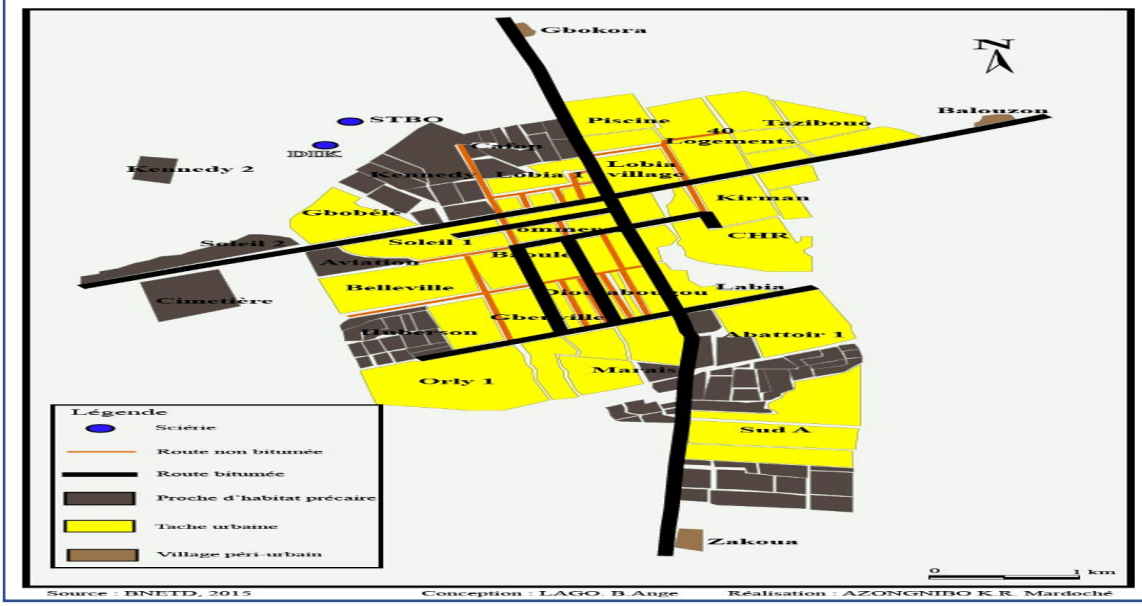

À l'analyse des deux cartes de la ville de Daloa (1970 et 1975), on voit donc que les quartiers précaires ont augmenté en nombre après la fête de l'indépendance, surtout en 1975. C'est la période glorieuse de la Côte d'Ivoire avec le miracle économique. La floraison des activités industrielles du bois dans la ville qui demande une importante main d'œuvre et d'autres activités économiques conduisent alors à la grande poussée démographique non maitrisée, d'où ce phénomène d'augmentation de quartiers spontanés habités par les petits ouvriers de ces unités industrielles (Yao, 2013 ; Lago, 2020) Certains quartiers d'entre eux sont concentrés dans les bas-fonds marécageux. Sur le plan sanitaire, la situation des quartiers en question est alarmante. Les abords des habitations sont régulièrement investis par les eaux usées et les déchets ménagers ; les marigots et les abords. Des habitations servent généralement de fosses de défécation (photo 1).

Photo 1 : Passage forcé à eau au quartier spontané de Cafop

Source : ***Lago Angelin, cliché 2017***

Ensuite, les règles d'urbanisme ne sont pas respectés dans la plupart des anciens quartiers (quartiers Dioula, commerce, Huberson etc.,) : le recul par rapport aux voies, les espaces verts, le recul par rapport aux lignes de haute tension. En plus, des quartiers créés depuis 1975 disposent encore des lots non mis en valeur ou dont les travaux sont abandonnés. Les nombreux chantiers inachevés de Tazibouo 2, Kirmann ou Lobia piscine attestent cela. Des zones d'aménagement (nouvelles ou anciennes) non encore habitées sont inaccessibles et plusieurs quartiers habités manquent de réseaux d'électricité, d'eau potable et de télécommunication. Ce sont des quartiers spontanés dont le processus d'occupation échappe souvent à la vigilance ou à la rigueur des autorités municipales. Les constructions anarchiques se développent dans la ville et occupent plusieurs quartiers. Ces endroits sont en général, habités par les plus démunis de la société urbaine qui ne peuvent pas

accéder aux terrains viabilisés. Il s'agit des retraités, de certains propriétaires terriens, des ouvriers et des agents du secteur informel qui se trouvent dans l'incapacité d'acquérir un lot urbain ou encore de le mettre en valeur selon les règles en vigueur en matière d'urbanisme. Le spontané est caractérisé par la précarité des matériaux de construction. Les briques sont en terre battue, les murs en banco, en bois ou en planche. Des murs sont par endroit, revêtus d'une couche de ciment et même de peinture à eau pour améliorer l'aspect extérieur. La toiture est couverte de tôles usées. Ce sont de véritables bidonvilles dont les cours sont difficiles à distinguer, tellement elles communiquent entre elles et aucune limite n'est visible (Moulin, 1996 :41). Dans ces lieux, les seules sources d'approvisionnement en eau sont les puits.

En général, les habitats spontanés ne disposent pas d'équipements. Malgré qu'ils sont lotis et bien structurés, ils ne comportent pas de réseau d'électricité, ni d'eau potable (les branchements se font de façon parallèle et anarchique). Il n'y a ni d'école, de voirie normale, de sanitaire, ni de caniveau. Ces quartiers précaires sont les plus nombreux. Les principaux parmi eux sont Kennedy 2, Libéria et Cafop2, au nord du quartier Gobelet sur un terrain réservé à l'aménagement d'un jardin public (N'zakilizou, 2017 : 210). Dans son évolution spatiale actuelle, la ville de Daloa est mal partie pour assurer normalement l'évacuation des eaux pluviales. Le réseau de collecte et d'évacuation des eaux de ruissellement est encore constitué de drains naturels et des cours d'eaux. Du fait de l'insuffisance du réseau d'évacuation des eaux pluviales, de nombreux secteurs de la ville sont affectés par des inondations en saisons pluvieuses. En effet, à l'occasion des deux grandes saisons pluvieuses, les quartiers précaires cités plus haut, Lobia 2 extension et Zamacom sont envahis par les eaux de ruissellement qui y stagnent. La majorité des rues en terre se transforment en fleuve de boue. Contrairement aux eaux de ruissellement, les rejets ménagers ne sont pas dus à des événements aléatoires, mais au mode d'alimentation en eau des ménages qui détermine la qualité d'eau consommée par habitant (Yapi-Diahou, 1992 :117). Or cette eau n'est pas consommée, mais transformée en eau usée qu'il faut évacuer pour des raisons d'hygiène. Cette évacuation doit se faire normalement par des systèmes d'égouts. Ce réseau d'assainissement est absent à Daloa. Selon Yapi-Diahou (1992), « il ne peut fonctionner correctement sans un apport important d'eau (50 à 60 l/hab/jour) et sans une distribution d'eau par branchements individuels » (Yapi-Diahou, 1992 :118). S'interrogeant sur la crise du logement à Daloa, Gouamene (2021) révèle que pour se débarrasser des eaux ménagères, la majorité des ménages de Daloa utilisent plusieurs moyens selon les cas suivants : les 86% des ménages se débarrassent de leurs eaux ménagères à l'air libre dans la rue (Gouamene, 2021 :130). Ce mode d'évacuation s'effectue dans les quartiers densément peuplés de la ville : Dioulabougou, Cissoko, Garage, Abattoir 2, Marais, Soleil 2, Orly 1 et 2, Kennedy 2 etc. La même étude affirme que ce sont 9% des ménages qui résident à proximité des caniveaux. Ici, ce ne sont pas les critères du type d'habitat qui permettent l'utilisation des caniveaux ; seule la proximité du caniveau favorise ce type d'évacuation. Cependant, l'utilisation de ces caniveaux laisse à désirer : on y verse des eaux contenant des restes de nourriture qui se putréfient, faute de pouvoir s'écouler convenablement.

Enfin, 5% des familles ont recours aux fosses septiques pour éliminer les eaux usées. Ces familles habitent les villas ou des maisons économiques raccordées au réseau de distribution d'eau de la ville : 40 logements, Piscine, Tazibouo 2, Évêché etc. sont les plus grands consommateurs d'eau domestique de Daloa. Concernant la gestion et le traitement des ordures, on note que Daloa ne possède pas de véritable décharge d'ordures ménagères bien structurée. Il existe au contraire, de nombreux dépôts sauvages disséminés ça et là dans les quartiers. Le principal dépôt qui s'apparente à une décharge est situé dans le quartier Abattoir sur des terrains lotis. Ce dépôt sauvage ne possède aucun accès officiel, aucun aménagement, aucune clôture. Sa situation dans un quartier en expansion donne une mauvaise image à celui-ci à cause de la pollution qu'il génère dans toute la zone environnante. Pourtant en 1981, le programme quinquennal (1981-1984) du Programme d' urbanisme directeur (PUD) prévoit la construction d'une décharge moderne sur la route de Bouaflé qui n'a pu se réaliser. La décharge du quartier Abattoir demeure donc le lieu le plus important du dépôt des ordures ménagères de la ville. Quant au ramassage de ces ordures, il relève de la municipalité. La collecte se fait en suivant huit secteurs de ramassage tous les deux ou trois jours. Cependant, l'ensemble des ordures ménagères de tous les quartiers n'est pas évacué en raison des difficultés d'accès de certaines zones. C'est ce qui multiplie les dépôts sauvages dans plusieurs quartiers. À l'intérieur du périmètre d'urbanisation, se développent des cultures maraîchères sur des parcelles (espaces verts ou bas-fonds), à défaut de leur mise en valeur efficiente, alors qu'il est prévu une zone périurbaine pour ces activités agricoles. Il se pose donc de véritables défis à Daloa quant à la gestion viable du fait urbain. Cela relève de la responsabilité à la fois des populations citadines et surtout de la gouvernance locale qui encadre mal la croissance de l'espace urbain.

Conclusion

À l'instar des autres capitales régionales, le développement de la ville de Daloa est le résultat d'une contribution collective. À la faveur de la fête tournante de l'indépendance, l'État réalise de nombreuses infrastructures socioéconomiques qui donnent fière allure à la ville. Par ailleurs, la politique de communalisation de 1980 occasionnant l'émergence de nouveaux acteurs de développement contribue également à conforter, par la création d'infrastructures nouvelles, la position de Daloa en tant que grande métropole du centre-ouest ivoirien. Toutefois, la poussée démographique et les installations humaines incontrôlées constituent une entrave à la progression spatiale harmonieuse de Daloa. Avec ces problèmes de salubrité urbaine, de la prolifération des quartiers précaires, le bilan de l'urbanisation de Daloa est négatif et interpelle aussi bien les autorités municipales que la population citadine.

Références bibliographiques

Akissi, N. (2017). Les activités artisanales et industrielles à Daloa : effets structurants et gestion de l'environnement, thèse de Doctorat unique de Géographie, UFHB, Abidjan

Alassane, D. (2018). La gestion de la ville de Daloa de 1960 à 1970, *Revue des sciences historiques*, 004 :110-120

Alphonse, Y.P. (1992). Notes sur les demandeurs de terrains à bâtir à Daloa, *État et société dans le tiers monde : de la modernisation à la démocratisation ?* Publication de la Sorbonne, Série Homme et sociétés, 19, Paris, 113-128

Bazin, Y. (2013). La gouvernance urbaine en Côte d'Ivoire : le cas de la ville de Daloa, UFHB, Abidjan

Ben Soualio, M. (2014). Les fêtes d'indépendance tournantes et le développement des villes : le cas de Daloa en 1967, *Revue ivoirienne d'Histoire*, 24 : 100-108.

Blé Angelin, L. (2020). Daloa, genèse et évolution d'une grande ville du Centre-ouest de la Côte d'Ivoire (1830-2000), UFHB, Abidjan

Brigitte, M. (1996). La ville et ses frontières : de la ségrégation sociale à l'ethnicisation des rapports sociaux, Armand Colin, Paris

Didier-Charles, G. (2021). Incidences socio-spatiales de la crise de logements à Daloa, une ville du Centre-ouest de la Côte d'Ivoire. *Dalogéo*, 120-133 Ernest, Y.K. (2021). Dynamique spatiale de la ville de Daloa (Centre-Ouest de la Cote d'Ivoire). *Dalogéo*, 005 : 120-133

Pierre, K. (1975). La place des centres urbains dans l'économie de la Côte d'Ivoire de 1920 à 1930, *Annales de l'Université d'Abidjan*, .94-120

Pierre, K. (1985). Villes de Côte d'Ivoire : 1893-1940, NEA, Abidjan

Segui, D. (1998). L'Administration locale ivoirienne. Thèse d'Etat, université d'Aix-en Provence, Marseille.

1- Sources orales.

KOMENAN Francis, Directeur des services techniques de la SODECI, entretien réalisé à son Bureau le 15 octobre 2017 à 10h30.

TAPE Doubahi Germain, ex-conseiller municipal de la commune de Daloa (de 1980 à 1990), entretien réalisé à son domicile le 12 septembre 2017.

2- Sources imprimées

ABIDJAN, Direction du contrôle des grands travaux (D.C.G Tx), 1970, Dossier 205X

ABIDJAN, Direction du contrôle des grands travaux (D.C.G. Tx), 1990, Dossier 478W

ABIDJAN, Direction centrale d'urbanisme (D.C.U), dossier 501, 1980.

DALOA, Archives préfectorales de Daloa (A.P.D), dossier 45, tome VI, 1970.

DALOA, Direction des collectivités et du développement local (D.C.D.L), archives 1982.

DALOA, Service financier de la Mairie (S.F.M), archives n°25, 1997

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE, loi n°80-1180 du 17 octobre 1980 relative à l'organisation municipale en Côte d'Ivoire

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE, loi n°81-1129 du 20 décembre 1981, portant régime financier des communes et de la ville d'Abidjan.

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE, recensement général de la population et de l'Habitat (RGPH), 1975, 1988, 1998.